Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2024 : Polynésie, septembre 2024

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2024 « Polynésie », septembre. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Les poilus tahitiens dans la Grande Guerre

Question 1

Les événements se déroulent sur le front de l'ouest, en Europe, dans les tranchées situées sur la rive gauche d'un fleuve nommé la Lozata. Ils ont lieu dans la nuit du 27 août 1917 (entre une heure trente et trois heures trente du matin). Un soldat tahitien, loin de chez lui, écrit la lettre plus tard, le 29 septembre 1917, depuis le front. Il faut donner le lieu (le front, en Europe, loin de Tahiti) et la date (27 août 1917).

Question 2

L'auteur de la lettre est Clément Coppenrath, un soldat (poilu) tahitien, frère de Théodore. Il est originaire de Tahiti, dans les Établissements français d'Océanie (l'actuelle Polynésie française), alors colonie française.

Question 3

Théodore Coppenrath est mort au combat, tué par un obus, dans une attaque de nuit le 27 août 1917 à une heure du matin. Il sortait alors de la tranchée avec ses camarades. Le bombardement ennemi précédait une tentative de l'ennemi pour pénétrer dans les tranchées françaises. L'obus est tombé au milieu du groupe et les a tous tués.

Question 4

Passage au choix : « un violent bombardement par obus de tous calibres » ; « L'obus est tombé parmi eux et les a tous atteint à mort » ; « fauché avec ses camarades par une salve du bombardement ». On peut aussi citer « un court combat » ou « attaque de nuit » comme preuves d'engagements brutaux.

Question 5

D'après le document 2, 300 poilus tahitiens sont morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918.

Question 6

On a construit ce monument pour commémorer la mémoire des 300 « Poilus tahitiens » morts

pour la France. Il s'agit de leur rendre hommage et de conserver le souvenir de leur sacrifice. Le gouverneur l'inaugure le 14 juillet 1923, en plein centre de Papeete. Il porte l'inscription « Les Établissements français de l'Océanie à leurs enfants morts pour la France 1914-1918 ». C'est un lieu de mémoire pour les familles et la population, qui rappelle aussi l'appartenance de la Polynésie à la nation française.

Question 7

Modèle de réponse :

Les Polynésiens, alors sujets de l'empire colonial français, participent de plusieurs manières à la Première Guerre mondiale.

L'engagement au combat

D'abord, ils s'engagent au combat. Le document 1 est la lettre d'un soldat tahitien, Clément Coppenrath, qui se bat sur le front en Europe, dans les tranchées, face à l'ennemi. Il apprend la mort de son frère Théodore, tué par un obus. Les Tahitiens, comme d'autres hommes des colonies, partent à des milliers de kilomètres de chez eux. On envoie en Europe un millier environ de Polynésiens, souvent regroupés dans des bataillons (« tirailleurs du Pacifique »). Ils participent aux grandes batailles de 1916-1918 sur le front de l'ouest. Ils subissent la violence de la guerre industrielle (bombardements, attaques de nuit, mort de masse).

Le tribut payé

Ensuite, ils paient un lourd tribut : le document 2 indique que 300 poilus tahitiens sont morts pour la France. Le monument aux morts de Papeete, inauguré en 1923, montre que la population de la colonie reconnaît ce sacrifice. Il montre aussi que l'on entretient la mémoire de la guerre à Tahiti comme dans les villages de France.

L'effort à l'arrière

Enfin, la Polynésie contribue à l'effort de guerre à l'arrière, par ses ressources et le soutien aux soldats (lettres, informations par télégraphe). En 1914, les croiseurs allemands bombardent Papeete (22 septembre 1914) et touchent la population elle-même.

Les poilus tahitiens ont donc pris part à la guerre aux côtés des soldats français, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Exercice 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1 – Développement construit : les territoires ultramarins français

Ce que le correcteur attend : des exemples précis (La Réunion, la Guyane, la Polynésie, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte…). Il attend aussi les problèmes (éloignement, insularité, risques naturels, pauvreté, chômage, dépendance, pression sur l'environnement). Il attend enfin les aménagements (transports, énergie, éducation et santé, tourisme, spatial, protection de la nature). Texte modèle :

Les territoires ultramarins français, répartis dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique, représentent environ 2,8 millions d'habitants. Quelles sont leurs problématiques et comment les

aménage-t-on pour les mettre en valeur ?

Les contraintes

D'abord, des contraintes pèsent sur ces territoires. L'éloignement de l'Hexagone (plus de 10 000 kilomètres pour les territoires du Pacifique) et l'insularité rendent les échanges longs et chers. Cela augmente le coût de la vie. Beaucoup connaissent un fort chômage, notamment des jeunes, et la pauvreté touche davantage de monde qu'en Hexagone (Mayotte, Guyane). Des risques naturels les menacent (cyclones aux Antilles, à La Réunion et en Polynésie, séismes, éruptions volcaniques) et leur environnement est fragile. L'espace habitable est limité (relief à La Réunion, forêt en Guyane) et l'accès aux services publics (santé, éducation) y est inégal.

Les aménagements

Des aménagements permettent pourtant de les valoriser. À La Réunion, la route du littoral et la nouvelle route (viaduc) améliorent les transports. L'île développe l'agriculture (canne à sucre), le tourisme (cirques et volcan, parc national) et les énergies renouvelables. En Guyane, la France et l'Europe ont lancé le centre spatial de Kourou (fusée Ariane), qui apporte emplois et prestige. Le Parc amazonien protège aussi la forêt.

En Polynésie, le tourisme (Tahiti, Bora Bora) et la perle noire sont des atouts, et l'État finance des équipements (aéroports, hôpitaux). Dans les Antilles, la banane et le tourisme sont les principales ressources, accompagnés de plans de reconstruction après les cyclones. Les outre-mer donnent aussi à la France la deuxième zone économique exclusive du monde, riche en ressources marines (pêche, minerais).

Les territoires ultramarins doivent donc concilier développement économique, réduction des inégalités et protection de l'environnement. Ce sont des atouts pour la puissance et le rayonnement de la France dans le monde.

2 – Repères géographiques (annexe)

Les dix encadrés de la carte correspondent aux territoires suivants (chaque territoire doit être écrit dans l'encadré correspondant, sans erreur d'océan) :

- **Océan Atlantique** : 1 Saint-Pierre-et-Miquelon ; 2 Guadeloupe ; 3 Martinique ; 4 Guyane.
- **Océan Indien** : 5 La Réunion ; 9 Mayotte ; 10 Terres australes et antarctiques françaises (TAAF : Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, îles Éparses).
- **Océan Pacifique** : 6 Wallis-et-Futuna ; 7 Nouvelle-Calédonie ; 8 Polynésie française (Clipperton, sans encadré, se situe aussi dans le Pacifique).

Il fallait en choisir six (deux par océan), et les nommer correctement dans l'encadré.

Exercice 3 – L'hommage à Samuel Paty

Question 1

Samuel Paty était professeur d'histoire-géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Un terroriste islamiste l'assassine le 16 octobre 2020, parce qu'il avait montré à ses élèves, dans un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression, des caricatures. On l'a tué pour avoir enseigné et appris à ses élèves à être des citoyens libres.

Question 2

Selon le président de la République, Samuel Paty défendait la liberté (« Apprendre les libertés pour les exercer »), en particulier la liberté d'expression et la liberté de penser par soi-même. On peut aussi citer l'égalité (« sans discrimination aucune ») et le respect.

Question 3

Le principe remis en cause par cet assassinat est la laïcité, qui garantit la liberté de conscience et sépare les religions de l'État. Le président affirme : « nous porterons haut la laïcité ». On attaque aussi l'école laïque, lieu où l'on apprend à penser librement.

Question 4

Modèle de réponse : « Mesdames et Messieurs, nous nous réunissons pour rendre hommage à Samuel Paty. Il était professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine. Il aimait son métier et voulait apprendre à ses élèves à devenir des citoyens libres. Le 16 octobre 2020, un terroriste l'a assassiné parce qu'il avait montré des caricatures lors d'un cours sur la liberté d'expression. Il défendait la liberté, celle de penser, de s'exprimer et de débattre. Il défendait aussi la laïcité, principe de la République qui permet à chacun de croire ou de ne pas croire et de vivre ensemble dans le respect. Lui rendre hommage est important. Cela montre que la République ne cédera pas à la violence et à la peur. De plus, cela rappelle le rôle de l'école, qui forme des citoyens éclairés. Enfin, cela nous engage à défendre, chacun à notre place, la liberté, la fraternité et la tolérance. »

Conseils pour le jour J

- Pour un témoignage, repérez l'auteur, la date, le lieu et ce que dit le texte avant de répondre aux questions sur le contexte.
- Dans la question de synthèse, croisez toujours les documents et vos connaissances (ici les troupes coloniales et la mémoire de la guerre).
- En géographie, préparez deux ou trois exemples d'outre-mer et les repères des trois océans : la carte rapporte 6 points.
- Apprenez à nommer précisément chaque territoire d'outre-mer et son océan, en vous aidant des numéros de la carte.
- En EMC, distinguez valeur (liberté) et principe (laïcité), et rédigez un discours avec une introduction, un développement et une conclusion.